

Le 18 mars 2015

[Traduction]

## Emplois

**M. Fitch** : Je tiens à souligner la nomination du premier ministre au groupe Global Leaders. Étant donné que la députée de Baie-de-Miramichi—Neguac a applaudi si bruyamment de l'autre côté, je lui demanderais, ainsi qu'au premier ministre, d'examiner la réalité de ce qui se passe au Nouveau-Brunswick. Il y a 41 000 personnes qui cherchent du travail au Nouveau-Brunswick.

Je sais que les 41 000 personnes n'étaient pas forcément à bord de l'autobus de campagne libéral et ne peuvent pas être embauchées dans la fonction publique, mais je me demande si le premier ministre pourrait nous apporter aujourd'hui des précisions à l'égard d'un élément. Selon les renseignements obtenus par suite de la demande d'accès à l'information que nous avons présentée au premier ministre et au gouvernement, depuis son élection, le gouvernement a pourvu 1 900 nouveaux postes — il s'agit de nouveaux employés — au sein de l'appareil gouvernemental. Le nombre nous préoccupait, compte tenu du travail que nous avons réalisé pour rajuster la taille de la fonction publique. Le premier ministre confirmerait-il aujourd'hui que, selon les renseignements obtenus par suite de la demande d'accès à l'information, la fonction publique compte 1 900 nouvelles recrues?

[Original]

**L'hon. M. Gallant** : Nous avons très clairement dit que la priorité de notre gouvernement était la création d'emplois et nous allons travailler avec les gens du Nouveau-Brunswick à créer un environnement propice à la création d'emplois et à la croissance économique. Ce ne sera pas facile, et il faudra travailler fort avec les gens du Nouveau-Brunswick, mais nous concentrons vraiment nos efforts sur cet objectif. Nous sommes aussi fiers de voir que, jusqu'à maintenant, depuis que nous avons été assermentés, l'économie a créé 400 emplois.

[Traduction]

C'est un bon début, mais il reste bien sûr beaucoup de travail à faire. Nous avons hâte de travailler avec tout le monde à faire de la création d'emplois la priorité absolue.

Le député d'en face a déjà siégé du côté du gouvernement. Il a été ministre. Il devrait savoir que, chaque année, un certain nombre de postes de remplacement à temps partiel sont proposés à titre d'affectation temporaire, ce qui correspond aux 1 900 postes en question. Je pense que le député d'en face le sait ; j'espère donc que nous pouvons parler d'un sujet important aujourd'hui, comme nos efforts visant à créer des emplois et à faire croître l'économie du Nouveau-Brunswick.



**M. Fitch :** Nous parlons des efforts des gens d'en face, de leur manque d'efforts et de la façon dont ils comptent sur les fonctionnaires pour faire grossir leurs rangs de 1 900 employés. Je demande des précisions. Le premier ministre parle d'ouverture et de transparence, mais il semble résolu à éviter de donner des réponses claires aux questions posées. En fait, l'un des membres chevronnés de la tribune de la presse l'a fait remarquer hier sur Twitter. Il a dit que le premier ministre apprenait l'art de l'esquive pendant les questions orales. C'est la façon dont cela a été formulé. Encore une fois, le premier ministre esquive la question ici aujourd'hui.

Je veux simplement obtenir des précisions. S'agit-il de 1 900 emplois à temps partiel, comme il l'a mentionné dans sa réponse à la première question? Nous voulons que le premier ministre réponde à la question. S'agit-il d'emplois à temps plein? S'agit-il d'emplois à temps partiel? Les personnes ont-elles été engagées sans passer par un concours? Ont-elles fait l'objet de nominations? Nous retrouvons des visages très connus à Fredericton, entre autres des anciens parlementaires. Si le premier ministre a un plan qu'il ne nous a pas communiqué, faire grossir les rangs de la fonction publique fait-il partie de ce plan visant les 5 000 emplois qu'il a dit vouloir créer?

**L'hon. M. Gallant :** J'ai répondu très directement à la question. Un certain nombre de postes de remplacement à temps partiel sont proposés chaque année à titre d'affectation temporaire, ce qui correspond aux 1 900 postes en question. J'admets que je n'ai pas les détails. Je n'ai pas les détails sous les yeux, mais je peux vous dire qu'une situation semblable s'est produite sous le gouvernement précédent, dont le chef de l'opposition faisait partie. Ce gouvernement-là a créé en fait 2 300 emplois au sein de la fonction publique en raison de cette particularité.

Encore une fois, nous ne répondons pas nécessairement de façon directe aux questions parce que celles-ci sont ridicules et qu'elles sont franchement une perte de temps. Le député d'en face le sait sans doute déjà. Il veut seulement essayer de faire les manchettes. Il a été ministre. Il se rend compte chaque année que des gens viennent assurer des remplacements temporaires, surtout à temps partiel, et voilà d'où vient le chiffre. Entre-temps, nous parlerons de sujets importants comme la création d'emplois pour les gens du Nouveau-Brunswick.

**M. Fitch :** Il est tout à fait déplorable que le premier ministre prenne la parole pendant la période des questions pour dire que les questions sont une perte de temps. Nous défendons les intérêts des 41 000 personnes du Nouveau-Brunswick qui n'ont pas d'emploi. Le fait que le premier ministre prend la parole pour dire qu'il s'agit d'une perte de temps en dit long sur le gouvernement actuel et sur ce qui se passe de l'autre côté. J'aimerais vraiment que le premier ministre accorde une attention particulière aux questions posées, car il s'agit de bonnes questions. Il s'agit de questions posées au nom des 41 000 personnes qui n'ont pas d'emploi au Nouveau-Brunswick.

Le premier ministre a peut-être eu une petite discussion avec son mentor, lequel était présent à la Chambre hier, et ce dernier lui a peut-être dit : Écoute, il faut que tu deviennes plus manipulateur et plus mesquin et que tu ailles droit au but en te livrant à des attaques personnelles.



Nous avons félicité le premier ministre pour une décision marquante, celle d'avoir conservé le programme Promesse d'emploi. Le premier ministre peut-il nous dire quel est son objectif? Combien d'emplois seront créés au titre du programme Promesse d'emploi?

**Le président :** Le temps est écoulé, Monsieur le député.

**L'hon. M. Gallant :** C'est là encore un peu dommage. Le député d'en face ne pose pas de questions à propos des 41 000 personnes qui cherchent un emploi. Il pose des questions pour faire les manchettes et essaie de déformer les faits concernant les 1 900 personnes qui ont été engagées à titre temporaire. Il sait très bien pourquoi cela se produit. En fait, quand son gouvernement était au pouvoir, celui-ci a fait exactement la même chose et a engagé plus de gens. Voilà ce que nous essayons de faire valoir. C'est regrettable. Nous devons effectivement relever un véritable défi fiscal. Notre économie stagne depuis quelques années. Il s'agit d'enjeux importants. Il est regrettable de les utiliser à des fins politiques et pour faire les manchettes. Je crois que les gens du Nouveau-Brunswick méritent mieux.

Nous avons dit que le programme Promesse d'emploi se poursuivrait. Nous mettons aussi en oeuvre ce que nous appelons le Fonds d'emploi pour les jeunes. Nous espérons que ces deux programmes seront très efficaces pour permettre aux jeunes et aux gens du Nouveau-Brunswick de trouver un emploi dans notre province, ce qui est notre priorité en tant que gouvernement.

Nous espérons pouvoir compter sur l'opposition pour nous aider à créer les conditions propices à la croissance économique, mais, si ce n'est pas possible, nous nous y emploierons certainement.

**M. Fitch :** Encore une fois, le premier ministre a du mal à faire des calculs mentaux lorsque nous parlons de nombre net d'emplois et de réductions nettes dans la fonction publique. Nous avons éliminé 2 300 emplois au sein de la fonction publique lorsque nous étions au pouvoir, et il s'agissait du nombre net d'emplois.

Encore une fois, le premier ministre tente de détourner l'attention du vrai problème et ne répond pas aux questions, même si nous attendons ce plan fumeux dont les parlementaires d'en face parlent constamment. Ces derniers ont suivi notre plan, à deux ou trois chapitres près, et l'ont qualifié de diversifié, mais ce plan est moins diversifié que l'était le nôtre. Ils ont maintenu le programme Promesse d'emploi.

Voici ce que nous demandons au premier ministre : Le fait de faire grossir les rangs de la fonction publique et de poursuivre le programme Promesse d'emploi faisait-il partie de son plan, ou improvise-t-il au fur et à mesure?

**L'hon. M. Gallant :** Je vais vous dire ce qui fait partie de notre plan : investir stratégiquement dans nos infrastructures ; faire en sorte que nous créions dans notre province les conditions propices à l'innovation et aux TIC ; investir dans les entreprises en démarrage dans toute la



province ; participer à des missions commerciales à Calgary, à Houston et au Sénégal afin de promouvoir les atouts qu'offre le Nouveau-Brunswick ; favoriser une coopération géographique avec nos partenaires, que ce soit en Nouvelle-Angleterre ou au Canada atlantique ; créer le Conseil de l'emploi et Opportunités Nouveau-Brunswick ; créer le Fonds d'emploi pour les jeunes ; appuyer et défendre le projet d'Oléoduc Énergie Est ; veiller à l'avancement de la mine Sisson. Nous nous concentrons aussi sur la conversion du terminal de GNL et la réduction de l'impôt applicable à la petite entreprise.

Ce sont des éléments de notre approche diversifiée qui nous permettront de créer les bonnes conditions. De plus, nous élaborerons, avec l'aide de l'opposition et d'autres personnes dans la province, nous l'espérons, un plan d'éducation de 10 ans et une stratégie d'alphabétisation qui nous permettront de former une main-d'oeuvre qualifiée pour pourvoir les postes que nous chercherons à créer.

**Le président** : Le temps est écoulé, Monsieur le premier ministre.

**M. Fitch** : Je félicite le premier ministre d'avoir bien répété ses réponses, mais elles sonnent très faux entre ces murs.

Nous savons que des gens sont sans emploi et cherchent un emploi. Nous savons que le premier ministre n'a fait que réciter un certain nombre de projets, auquel de simples parlementaires ont applaudi sur commande... Nous savons que certains de ces projets, dont la mine Sisson, le pipeline ouest-est et d'autres aspects liés aux activités d'Investir NB et de Développement économique, ont débuté sous notre direction et se poursuivent sous la direction du premier ministre. Il ne veut pas reconnaître le travail qui a été fait, et c'est correct. Nous voulons voir plus de personnes se remettre au travail au Nouveau-Brunswick.

Toutefois, le geste concret que les gens d'en face ont posé en matière d'emploi et d'économie, c'est de créer des conditions qui font fuir les investissements et les emplois. Nous en avons été témoins. La situation n'est pas sans précédent. Le premier ministre ne prend pas la question au sérieux, mais je me demandais simplement s'il interviendrait en disant ceci : Écoutez, nous savons que la situation est difficile ; il y a 41 000 personnes sans emploi...

**Le président** : Le temps est écoulé, Monsieur le député.

[Original]

**L'hon. M. Gallant** : Je ne suis pas certain que les propos du député contenaient vraiment une question, mais je vais quand même répondre et nommer de nouveau les choses sur lesquelles nous concentrons nos efforts en vue de créer les conditions qui nous permettront d'avoir un environnement propice à l'investissement, à la croissance économique et à la création d'emplois.



Par exemple, nous avons réduit les impôts des petites entreprises. De plus, nous avons créé Opportunités Nouveau-Brunswick, le Conseil de l'emploi du Nouveau-Brunswick ainsi que le Fonds d'emploi pour les jeunes. Nous travaillons aussi à obtenir une coopération régionale ; nous investissons de façon stratégique dans nos infrastructures et nous allons développer une main-d'oeuvre qualifiée par l'entremise d'une stratégie sur l'alphabétisation et d'un plan d'éducation à long terme. Comme vous pouvez le constater, nous concentrons nos efforts sur la création d'emplois.

[Traduction]

Nous espérons vraiment que les parlementaires du côté de l'opposition nous proposeront davantage de façons de créer de telles conditions au lieu d'essayer de faire de la période des questions une période pour s'attribuer le mérite. S'ils veulent dire qu'ils ont inventé le projet de la mine Sisson et celui d'Oléoduc Énergie Est, libre à eux. Nous, nous voulons créer des emplois. Nous attribuerons le mérite aux gens du Nouveau-Brunswick et nous travaillerons avec eux pour y parvenir.

**Le président :** Le temps est écoulé, Monsieur le premier ministre.

### Financement des soins de santé

**M. Jody Carr :** La semaine dernière, le ministre de la Santé nous a dit que le projet de rénovation de l'hôpital Chalmers avait été mis de côté parce qu'il n'était pas assez avancé, mais nous avons trouvé aujourd'hui de nouveaux renseignements dans une lettre du D<sup>r</sup> Scott Robertson, président de l'organisation du personnel médical de l'Hôpital Dr Everett Chalmers. Selon la lettre, le ministre de la Santé et le gouvernement libéral ont en fait reçu le plan en octobre dernier et disposaient de 3,9 millions de dollars pour passer à la prochaine étape des travaux de rénovation de l'hôpital Chalmers. Voici ma question : Pourquoi le ministre de la Santé a-t-il rejeté en octobre dernier le plan visant la prochaine étape des travaux de rénovation de l'hôpital Chalmers alors qu'il disposait de 3,9 millions de dollars dans le budget?

**L'hon. M. Boudreau :** Nous avons abordé la question plusieurs fois au cours des dernières semaines. Nous avons dû prendre des décisions quand le moment est venu d'établir notre budget de capital. Le nombre de demandes était beaucoup plus élevé que la somme des fonds que nous avons à investir au titre du budget de capital, et il a fallu prendre certaines décisions.

La décision a notamment été prise de reporter la suite du projet à l'hôpital Chalmers ici, à Fredericton. Nous ne disons pas que le projet ne se réalisera jamais, mais nous disons qu'il n'ira pas de l'avant cette année, car il a été décidé d'aller de l'avant avec un nouveau centre de santé communautaire à Fredericton. Ce projet-là était plus avancé. La planification était plus détaillée, et le projet était prêt à être mis en chantier. Nous voulons nous assurer que ce projet ira de l'avant. Il s'agit d'un projet très important pour nous, en tant que gouvernement. Nous sommes déterminés à ouvrir davantage de centres de santé communautaires dans la province, et celui-ci servira très bien la population de Fredericton.



**M. Jody Carr** : Oui, le projet de clinique de santé communautaire servira effectivement très bien la région. En fait, le gouvernement précédent avait prévu les deux projets dans le budget. Au cours de mon dernier mandat, durant ma première semaine au Cabinet, je me suis occupé de la Moncton High School sans disposer de fonds dans le budget. Pour ce qui est du mandat actuel, lorsque le ministre de la Santé est entré en fonction en octobre, il disposait de fonds dans le budget pour la clinique de santé ainsi que pour les travaux de rénovation de l'hôpital Chalmers. Il dit que le projet n'était pas assez avancé. Toutefois, nous avons appris aujourd'hui, dans une nouvelle lettre du président de l'organisation du personnel médical de l'hôpital Chalmers, que la régie régionale de la santé avait en fait présenté un plan en octobre dernier afin de dépenser les 3,9 millions de dollars.

Le ministre de la Santé et le gouvernement ont une occasion à saisir. En fait, il n'est pas trop tard pour l'exercice financier en cours. Nous ne parlons pas du prochain exercice. Nous parlons de l'exercice financier en cours. Il reste encore trois semaines au gouvernement actuel pour retenir les services des architectes au moyen des 3,9 millions de dollars. Les fonds sont prévus dans le budget. Vous pouvez dépenser l'argent et signer un contrat avec les architectes. Monsieur le premier ministre, si le projet est une priorité, signerez-vous ce contrat...

**Le président** : Le temps est écoulé, Monsieur le député.

**L'hon. M. Boudreau** : Je pense qu'il est important de rappeler d'abord au député d'en face que la lettre — que je n'ai reçue qu'hier après-midi, en passant — ne contient rien de nouveau. Je n'ai reçu la lettre qu'hier après-midi, et elle ne contient rien de nouveau.

Je veux rappeler aux gens qui nous écoutent et aux personnes à l'Assemblée législative que l'ancien ministre de la Santé a déjà déclaré à la Chambre que nous pouvions aller de l'avant avec le projet étant donné l'assainissement de nos affaires financières et le rétablissement de nos finances publiques. Eh bien, devinez quoi! Les affaires financières de la Chambre ne sont pas assainies. Nous sommes encore dans une situation déficitaire en tant que gouvernement. Nous sommes déterminés à nous attaquer au déficit. Nous avons un plan pour y arriver, et c'est un plan qui s'échelonne sur plusieurs années.

Des décisions ont dû être prises. Il a fallu mettre le projet de côté pour le moment. Cela ne signifie pas que le projet ne se réalisera jamais, mais, pour le moment, nous avons choisi d'aller de l'avant avec le projet du centre de santé communautaire à Fredericton.

**M. Jody Carr** : Le projet en question — celui de 3,9 millions de dollars — était prévu dans le budget. Le ministre de la Santé a dit que le projet n'était pas assez avancé. Toutefois, nous avons appris aujourd'hui, dans une lettre du président de l'organisation du personnel médical de l'hôpital Chalmers, que, en fait, la régie a effectivement présenté, en octobre dernier, un plan qui était sur le bureau du ministre de la Santé. La somme de 3,9 millions de dollars était prévue au budget.



Qui plus est, les parlementaires du côté du gouvernement parlent de défis financiers, mais ils ont augmenté le budget pour les infrastructures. Ils ont trouvé plus d'argent pour financer les infrastructures que ce qui était déjà prévu au budget. Les fonds sont disponibles. Il y a quelque chose qui cloche.

En fait, les parlementaires du côté du gouvernement ont le choix. Si le projet en question est une priorité, ils peuvent encore signer le contrat au cours des trois prochaines semaines pour retenir les services des architectes et faire avancer ce projet. Le fait est que ce n'est pas une priorité pour le gouvernement libéral.

Le caucus régional de Fredericton propose la mise sur pied d'un groupe de travail régional dont les membres représenteraient l'ensemble des parties prenantes, des paliers de gouvernement, des ministères et des partis politiques. Les parlementaires du côté du gouvernement signeront-ils aujourd'hui le contrat de 3,9 millions de dollars qu'il leur est possible de signer? La somme est prévue au budget et est disponible pour faire avancer le projet et appuyer...

**Le président :** Le temps est écoulé, Monsieur le député.

**L'hon. M. Boudreau :** Encore une fois, je veux rappeler aux gens de quelle façon le projet en question a vu le jour. Tout d'abord, l'ancien ministre a annoncé que nos finances publiques étaient assainies, alors que ce n'était en fait pas le cas. Ensuite, juste avant le déclenchement des dernières élections, l'ancien ministre des Finances a prévu 4 millions de dollars pour le projet au budget de capital 2014-2015. De ce montant, le gouvernement a seulement dépensé 90 000 \$. Ce n'est pas moi qui ai bloqué le projet. Je n'ai jamais rejeté ce projet pendant l'exercice financier en cours. Ce n'est pas de ma faute si le projet n'a pas avancé autant que d'autres projets qui étaient en attente.

**Le président :** À l'ordre.

**L'hon. M. Boudreau :** Quand le moment est venu d'établir le budget, il a fallu faire des choix. Je n'ai jamais rejeté de projet pendant l'exercice financier en cours. Le projet en question n'était pas prêt à aller de l'avant. D'autres projets l'étaient, et c'est pourquoi ils ont été inclus dans le budget de capital. Voilà pourquoi Fredericton bénéficiera d'un nouveau centre de santé communautaire.

**Le président :** Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

## Étude d'impact sur l'environnement

**M. Coon :** Ma question s'adresse au ministre de l'Environnement. En vertu de l'annexe A du *Règlement sur les études d'impact sur l'environnement*, tout projet de construction d'un pipeline de plus de 5 km de long doit être enregistré, avant qu'il soit entamé, auprès du ministre afin qu'il puisse rendre une décision sur l'exigence ou la non-exigence de réaliser une étude d'impact sur l'environnement. Aucun document n'indique que TransCanada Pipelines a



enregistré son projet de pipeline de 412 km, comme l'exige le règlement provincial. Le ministre expliquerait-il pourquoi il n'a pas obligé TransCanada à enregistrer son projet et à payer les droits exigés?

**L'hon. M. Kenny :** Nous avons demandé le statut d'intervenant par l'intermédiaire de l'Office national de l'énergie, comme le fait le ministre de l'Environnement dans le cas d'un projet du genre, lequel est de compétence fédérale. De plus, il y a probablement au moins 1 800 autres personnes dans l'ensemble du Canada qui s'intéressent au projet et qui ont présenté une demande. Une procédure est établie, et nous respecterons cette procédure officielle comme le ferait tout autre gouvernement au Canada. Nous ferons en sorte que l'eau des gens du Nouveau-Brunswick soit salubre et que tous les autres éléments soient sécuritaires afin de protéger l'environnement. En tant que ministre de l'Environnement, je suis chargé de protéger l'environnement. Nous veillerons aussi à adopter une approche équilibrée afin de pouvoir faire avancer le projet et créer des emplois dans la province. Merci.

**M. Coon :** Le pipeline que TransCanada propose de construire traversera 280 fois des rivières et des ruisseaux dans la province. Il traversera des centaines de biens privés et se terminera dans un grand parc de stockage à proximité de la collectivité de Red Head. Les gens du Nouveau-Brunswick craignent que le pipeline laisse du bitume se répandre dans nos rivières et ruisseaux, qu'il en déverse dans les champs et les terrains boisés des gens et qu'il émette des polluants atmosphériques dangereux en provenance du parc de stockage au terminal près de Red Head. Pourquoi le ministre n'insiste-t-il pas pour que le projet de pipeline fasse l'objet d'une étude d'impact sur l'environnement réalisée par son ministère, comme le gouvernement du Québec l'exige dans cette province-là?

**L'hon. M. Kenny :** Nous faisons preuve d'une diligence raisonnable. Beaucoup de personnes travaillent au projet afin que tout notre environnement, y compris nos rivières, ruisseaux et cours d'eau, soit protégé. Nous ne laisserons rien arriver à notre environnement, en application de la procédure établie. Voilà l'engagement que je prends envers les gens du Nouveau-Brunswick. Voilà l'engagement que prend notre gouvernement envers les gens du Nouveau-Brunswick. Nous ferons en sorte d'accomplir le travail selon la procédure établie et en temps opportun. Merci.

**M. Coon :** La procédure établie consiste à ce que le projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale en application de notre propre processus. Le gazoduc construit par Emera de Saint John jusqu'à la frontière des États-Unis était un projet beaucoup plus petit, il transporte un produit plus propre et il traverse beaucoup moins de rivières et ruisseaux. Ce projet a été examiné par l'ONE et notre propre ministère de l'Environnement, lesquels ont imposé quelque 20 conditions d'approbation du projet.

Maintenant que Stephen Harper a vidé de leur substance le processus fédéral d'évaluation environnementale et une grande partie des lois canadiennes en matière de protection de l'environnement, qu'est-ce qui peut bien donner au ministre la certitude que l'Office national



de l'énergie accordera la moindre importance à ce qui nous tient à coeur au Nouveau-Brunswick? Merci.

**L'hon. M. Kenny** : Comme je l'ai dit, étant donné le statut d'intervenant accordé au ministère de l'Environnement, ainsi qu'à de nombreuses parties prenantes de l'ensemble du Nouveau-Brunswick, un vaste processus de consultation sera lancé. Au cours de notre processus, nous veillerons à ce que la plus haute importance soit accordée aux règles et règlements qui visent à protéger notre environnement, nos rivières, nos ruisseaux et nos cours d'eau. De nombreuses personnes travaillent au projet. De nombreuses consultations ont été tenues auprès de propriétaires fonciers, de parties prenantes, de municipalités et de districts de services locaux dans notre province.

Nous voulons faire les choses correctement, nous les ferons correctement et nous avons un projet de très vaste envergure qui permettra de créer des emplois dans la province. Nous voulons d'abord et avant tout veiller à ce que notre environnement soit protégé et à ce que, parallèlement, des emplois soient créés dans la province. Merci.

## Forêt

**M. Savoie** : Le gouvernement est au pouvoir depuis bientôt six mois, et rien n'a été fait jusqu'à présent dans le dossier des forêts. Nous avons dit à maintes reprises à la Chambre que la situation suscitait beaucoup d'incertitude dans le secteur, qui est très important et qui emploie plus de 22 000 personnes dans la province.

Le premier ministre n'a cessé de répéter que la création d'emplois était la priorité absolue de son gouvernement. Les gens d'en face ont dit que l'opposition ne se concentrait que sur la fracturation hydraulique. Je prends la parole à la Chambre, je pose des questions et je me demande quand nous obtiendrons des certitudes au sujet de la stratégie sur les forêts.

Ma question s'adresse aujourd'hui au ministre.

[Original]

Ma question est la suivante : Quels sont les changements exacts que va faire le gouvernement? L'allocation de bois fait-elle partie de ces changements?

**L'hon. M. Landry** : Je vous remercie pour la question. Vous dites que nous n'avons rien fait durant les six derniers mois, ce qui n'est pas vrai. Je ne dirai pas que je me tue à l'ouvrage, mais presque, en ce sens que nous rencontrons groupe après groupe. Plus nous en rencontrons, plus de groupes veulent nous rencontrer.

Comme nous l'avons toujours dit, il y a des possibilités que des choses changent dans la Stratégie de gestion des forêts de la Couronne au Nouveau-Brunswick ; il pourrait s'agir de changements qui sont majeurs ou qui ne le sont peut-être pas. Je dirai au député d'en face que,



présentement, nous n'avons pas fini les consultations. Lorsque celles-ci seront achevées, nous produirons le plan définitif qu'aura décidé notre gouvernement. Je serai heureux de le présenter alors à la Chambre.

[Traduction]

**M. Savoie** : Une certaine confusion règne de ce côté-ci de la Chambre, car, dans le passé, le ministre a dit : Nous n'apporterons probablement aucun changement ; nous avons les mains liées ; l'entente est ce qu'elle est ; nous ne pouvons rien y changer ; nous n'allons tout simplement rien faire dans le dossier ; nous retarderons les choses.

Le gouvernement n'a pas fait grand-chose. Je crois comprendre qu'il a mené des consultations et je respecte les efforts du ministre à cet égard. Toutefois, le premier ministre dit aujourd'hui dans les médias que des changements seront apportés. Voilà donc précisément pourquoi je pose la question suivante : Quels changements précis apporteront les gens d'en face?

Notre premier ministre a dit, pour reprendre aujourd'hui ses propres paroles, que l'économie du Nouveau-Brunswick stagnait. Il a dit que les gens du Nouveau-Brunswick méritaient mieux. Il a dit que la création d'emploi constituait la priorité absolue. Les principaux intéressés disent que, grâce à la stratégie, ils créeront 7 800 emplois au cours des trois prochaines années. Cela cadre parfaitement avec les attentes du premier ministre.

Voici ce que nous voulons savoir : L'allocation de bois fait-elle partie des changements qu'apporteront les gens d'en face?

**Le président** : Le temps est écoulé, Monsieur le député.

[Original]

**L'hon. M. Landry** : Pour remettre les pendules à l'heure, je précise que j'ai dit, dès le début, que nous n'allions probablement pas engager une action en justice contre les grandes compagnies en ce qui concerne la Stratégie de gestion des forêts de la Couronne au Nouveau-Brunswick.

Les parlementaires se souviendront qu'il a fallu au gouvernement précédent quatre ans pour produire la Stratégie de gestion des forêts de la Couronne au Nouveau-Brunswick qui existe aujourd'hui. Si le travail avait été aussi bien fait que le prétendent les parlementaires du côté de l'opposition, je ne serais pas obligé, aujourd'hui, de consulter tous les gens de la province en vue de savoir ce qu'ils veulent exactement.

J'ai dit qu'il y avait des gens qui sont en faveur de la stratégie, mais il y a des gens qui sont assis entre deux chaises, ne savent pas s'ils sont pour ou contre et soupèsent les avantages et les inconvénients. Par ailleurs, il y a des gens qui sont totalement contre la stratégie.



Ce que je fais actuellement, je le fais avec plaisir lorsque j'en ai la chance, car, comme le sait et peut le voir le député d'en face, les parlementaires siègent aujourd'hui. Nous consacrons notre temps à siéger à la Chambre.

[Traduction]

**Le président :** Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

**M. Savoie :** Il a fallu à notre gouvernement quatre ans pour déployer la stratégie en question. C'est tout à fait vrai. Le ministre d'en face a parfaitement raison. Beaucoup de consultations et de travaux ont été nécessaires pour parvenir à la stratégie déployée. Toutefois, cela ne change rien au fait que les gens d'en face ont la responsabilité de prendre des décisions maintenant qu'ils sont au pouvoir. Ils ont la responsabilité de diriger et de veiller à ce que des emplois à court terme et à long terme soient créés. La stratégie aurait créé des emplois et contribué positivement au PIB de la province. Voilà des résultats dont notre province a grandement besoin.

Nous avons perdu 2 200 emplois le mois dernier, et je sais que cela ne plaît pas au premier ministre. Je sais qu'il veut créer des emplois. Nous avons là une stratégie qui permettrait d'agir à cet égard, mais les gens d'en face ont décidé de tout mettre en veilleuse. Étant donné que ces derniers ne veulent pas prendre de décision, des investissements de plus de 500 millions de dollars du secteur privé sont retardés.

La Chambre veut savoir ce qui en est, tout comme les gens du Nouveau-Brunswick. Les changements que le gouvernement actuel apportera à la stratégie sur les forêts auront-ils pour effet...

**Le président :** Le temps est écoulé, Monsieur le député.

[Original]

**L'hon. M. Landry :** Si je comprends bien ce qu'essaie de dire le député d'en face, c'est que des projets ont été interrompus parce que nous sommes en train de consulter les gens de la province ; c'est complètement faux. Je n'ai rencontré aucune compagnie qui n'a pas continué à faire les investissements qui devaient être faits pour créer les emplois promis par notre premier ministre. En tant que gouvernement, nous avons dit que nous allons créer ces emplois. Nous ne prévoyons pas faire ce que dit le député.

Je répète pour la troisième fois que nous consultons la population. Nous avons dit que nous allons consulter la population, et le chef du troisième parti, le Parti vert, a quand même déposé un projet de loi à la Chambre nous demandant de réviser la Stratégie de gestion des forêts de la Couronne et même de revenir au plan forestier de 1982, ce qui ne se fera probablement pas. Cela étant dit, nous sommes quand même prêts à écouter les demandes du député du



troisième parti. Nous voulons savoir quelles sont les solutions qu'il propose, et il nous le dira sûrement bientôt, lorsque nous débattrons de son projet de loi à la Chambre.

Je vais répéter ce que j'ai dit. La Stratégie de gestion des forêts de la Couronne...

[Traduction]

**Le président** : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

## Tourisme

**M. Wetmore** : Hier, pendant la période des questions, le ministre du Tourisme a déclaré qu'il avait rencontré à maintes reprises le directeur général de l'Association de l'industrie touristique du Nouveau-Brunswick (AITNB). Voici ce que le ministre a dit, comme en témoigne le hansard : « En fait, j'ai rencontré à maintes reprises le directeur général et la présidente de l'AITNB. »

J'ai aussi pris note des propos que le premier ministre a tenus hier et je suis ravi de lui dire qu'il n'aura pas besoin de faire venir le moindre planificateur puisque j'ai fait une demande d'accès à l'information pour obtenir le carnet de rendez-vous du ministre du Tourisme. Sachant cela, le ministre du Tourisme voudrait-il apporter des précisions à la réponse qu'il a donnée hier quant au fait qu'il a rencontré à maintes reprises le directeur général de l'AITNB? J'aimerais comprendre ce qu'il entend par « à maintes reprises ». Peut-il nous donner un chiffre?

**L'hon. M. Fraser** : Voici une excellente occasion de parler de mon ministère, un ministère qui jouera un rôle essentiel dans la poursuite de nos efforts en matière de création d'emplois et de croissance économique. Le ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture peut jouer un rôle essentiel à cet égard. Nous travaillons en équipe au sein de mon ministère, et mon équipe a communiqué à maintes reprises. En fait, il y a quelques jours à peine, nous avons pris contact avec les gens de l'AITNB, qui sont nos partenaires stratégiques dans le secteur du tourisme.

(Exclamations.)

**Le président** : À l'ordre.

**L'hon. M. Fraser** : Nous stimulerons notre économie, créerons des emplois et ferons progresser notre secteur du tourisme. Nous devons travailler ensemble, y compris le député d'en face, de façon positive et collaborative au lieu de venir porter des accusations et de lancer des insinuations qui donnent à nos partenaires une image négative de notre province et de notre secteur.

(Exclamations.)

**Le président** : À l'ordre.



**L'hon. M. Fraser** : Nous devons travailler de façon positive et collaborative, et je continuerai à le faire de concert avec toutes les parties prenantes des secteurs du tourisme, du patrimoine et de la culture. Il est fort dommage que vous n'y participiez pas.

**M. Wetmore** : Le gouvernement actuel développe une culture du secret et de l'exclusion. Les trois groupes qui représentent nos municipalités demandent à rencontrer le premier ministre et ses ministres pour qu'ils leur expliquent ce qui se passe au sein du gouvernement actuel, si tant est que celui-ci sache ce qui s'y passe. Je me pose la question presque tous les jours. Il est difficile d'ouvrir un journal sans y lire que des parties prenantes ou d'autres personnes se plaignent du fait que le gouvernement actuel ne tient aucune consultation.

Hier, j'ai essayé d'obtenir une réponse de la part du ministre du Tourisme au sujet de la rencontre prévue en automne avec l'AITNB pour discuter de la politique de signalisation que notre gouvernement progressiste-conservateur avait élaborée en collaborant entièrement avec l'AITNB. Le ministre du Tourisme répondra-t-il à ma question aujourd'hui? La réunion est-elle prévue? Si oui, où et quand aura-t-elle lieu?

**L'hon. M. Gallant** : Il est très regrettable que des parlementaires consacrent le temps de l'Assemblée législative et de la population à des questions au sujet de réunions, à savoir le nombre de réunions, les personnes invitées et le moment de leur arrivée et si ces personnes ont accepté l'invitation sur leur appareil BlackBerry. Je trouve cela un peu excessif.

Je dois parler de l'observation du député d'en face concernant notre gouvernement ainsi que la responsabilité et la transparence dont nous faisons preuve. Il est très clair que notre gouvernement fait preuve d'une très grande transparence et que nous sommes très engagés auprès de la population du Nouveau-Brunswick. Nous avons fait preuve d'une grande transparence à l'égard de ce qui s'est passé sous le gouvernement précédent concernant le crédit d'impôt pour production cinématographique du Nouveau-Brunswick, le régime médicaments, le plan d'aménagement forestier et le pavillon Larry's Gulch.

En ce qui concerne nos lettres de mandat, nous les avons rendues publiques pour que les gens du Nouveau-Brunswick sachent ce que fait leur gouvernement, notamment pour les aider à créer des emplois. Nous avons fait preuve d'une grande transparence à l'égard de la modernisation de l'Assemblée législative. Nous avons recruté des directeurs généraux pour les sociétés de la Couronne selon leur mérite. Nous avons bel et bien consulté les gens du Nouveau-Brunswick et nous continuerons de le faire.

**Le président** : Le temps consacré à la période des questions est écoulé.

